

**FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ACCUEIL DE MARINS**  
Membre de l'ISWAN ( International Seafarers Welfare and assistance network)  
56 rue Falguière PARIS  
**N°83 Mai/Juin 2013**  
**France Ports Accueil**

**EDITO**

**Votre décision, Monsieur le Ministre ?**

Depuis de longs mois, nous souhaitons qu'une solution pérenne et sécurisée soit apportée au financement de l'accueil des marins en escale dans nos ports. Comme l'avait suggéré, François Hollande que nous avons interrogé comme candidat à la Présidence de la République, nous avons soumis notre problème au Conseil Supérieur des Gens de Mer. Son président, qui a immédiatement compris l'importance de ce dossier, a demandé à Gérard Pelen d'animer un groupe de travail qui a, à l'unanimité, estimé justifiée notre demande d'une participation obligatoire des armateurs des navires en escale à ce financement. La sous-direction des ports ne pouvant retenir le droit de port comme vecteur de recouvrement de cette contribution, la solution d'une taxe a été approuvée lors de la réunion de juin du Conseil et soumise à la décision du Ministre de la Mer., via la Direction des Affaires Maritimes. Nous l'acceptons à condition que cette taxe soit perçue directement par les ports.

Depuis, un mois a passé. Nous attendons cette décision vitale. Si la solution « taxe » est retenue, sa mise en place au niveau interministériel demandera encore plusieurs mois et un financement intérimaire a été proposé par la Directrice des Affaires Maritimes au dernier Conseil.

Merci, Monsieur le Ministre, de nous faire part rapidement de vos décisions, car vous le savez, de ce financement pérenne, qu'attendent avec impatience nos associations, dépend le maintien et la qualité de l'accueil des marins, qui est aussi, on commence à le reconnaître, un atout dans la compétitivité de nos ports.  
Alain Coudray Président d'honneur de la FNAAM

**Sommaire**

Le point	Page 2
Réactions : déception et opiniâtreté	3
- Impatience et lassitude	3
Observatoire Droits des marins	4
International	4
INouvelles des ports	4/8

**Ils nous ont quittés.** Trois décès ont endeuillé notre Fédération durant ces deux derniers mois : Monique Gastou, engagée, avec son époux, dans l'accueil des marins, dès les débuts de Marine Escale à la Rochelle, a été la première Trésorière de notre Fédération, à sa création en 1998, poste qu'elle a occupé jusqu'en octobre 2006 avec beaucoup de rigueur et aussi une forte participation au sein du bureau où elle savait rappeler nos priorités. C'est Raymond Le Chevalier, du Havre, qui lui a succédé à cette responsabilité pendant quelques années. Nous venons d'apprendre qu'il est décédé en juin dernier. Enfin des membres de notre Fédération ont assisté en juillet aux funérailles de Marie Thérèse Marsais, la courageuse épouse de Jacky Marsais, fondateur du foyer d'accueil de Port la Nouvelle. A leurs familles, à leurs amis, nous adressons nos plus sincères condoléances et, au moment où le découragement risque de nous gagner, nous n'oublions pas leur courage et leur dévouement. Angel Llorente.

**Il y a dix ans :** Été 2003, Angel faisait un rêve ! « Que des bordelais aient la chance d'avoir un projet d'une action en faveur des marins en escale dans leurs bassins » Dix ans plus tard, Escale Gironde met en place ce projet avec l'aide du Grand Port Maritime. Été 2003, l'administrateur des Affaires Maritimes Bissuel réunit à Dunkerque le premier Conseil portuaire de bien-être. Dix ans plus tard, outre la mise en place des commissions portuaires, ce conseil fait preuve de son efficacité. Été 2003, la presse malouine fait état des difficultés de Marine Amitié Partage pour créer un foyer d'accueil. Dix ans plus tard, ce foyer implanté dans des locaux rénovés accueille chaque soir les marins en escale dans la cité corsaire. L'engagement de longue durée, l'énergie, la volonté de ne pas se laisser rebuter par les difficultés – cités dans l'Edito du n°25 de France Ports Accueil - expliquent la progression de nos structures d'accueil des marins. Mais il faut ajouter à ces qualités, l'accompagnement de l'Etat, des collectivités locales et des armateurs pour garantir un fonctionnement pérenne de ces structures. C'est notre « combat » de 2013 ! A.C.

## Le point sur la situation

En un an le Conseil Supérieur des Gens de mer (C.S.G.M.) s'est réuni trois fois en séance plénière. La première a permis de faire remonter un certains nombres de problèmes depuis les commissions portuaires de bien-être, le déplacement des marins en escale sur le territoire français, la possibilité pour les médecins des gens de mer d'être médecin coordinateur pour les marins abandonnés, le financement des associations d'accueil. A la première demande, Madame BREHIER s'est engagée à faire parvenir une lettre aux préfets pour leur rappeler qu'ils doivent publier un arrêté relatif aux déplacements des marins en escale. Pour la deuxième, le Dr Patrick BERCIAUD, chef du service de santé des gens de mer a répondu qu'il n'avait pas assez de personnel pour réaliser cette mission. Lors de la deuxième séance plénière, le président, Monsieur JOUFFRAY, décidait de créer un groupe de travail sur le financement des associations dont je suis le rapporteur. A la suite de deux réunions du groupe; l'administration, c'est-à-dire la Direction des Affaires Maritimes et la Sous-Direction des Ports et de la Navigation Fluviale, le représentant d'Armateurs de France, les représentants des syndicats et des associations présents reconnaissaient que la **demande du financement des associations par tous les armateurs** était justifiée. Lors de la troisième réunion plénière j'ai fait part au conseil que le groupe de travail s'était réuni deux fois depuis sa création. Le principal sujet évoqué ayant été le financement des associations qui assurent l'accueil des marins. (117 500 en 2012 avec 216 bénévoles dans 19 associations). La Sous-Direction des Ports s'étant engagée à trouver le vecteur de recouvrement. Pour le financement des associations, Madame BREHIER, Directrice des Affaires Maritimes a répondu que :

- ce sujet est suivi par le cabinet du ministre, qui demande tous les 15 jours où on en est. Elle a été désignée personnellement par le ministre lors d'une réunion pour trouver une solution pérenne de financement. - Après une réunion avec la Sous-Direction des Ports, il va être présenté au cabinet du ministre la mise en place d'une taxe. Cela risque d'être long, plusieurs ministères étant concernés. Il reste des problèmes juridiques à résoudre. - En attendant, il y aura une incitation des ports à participer au financement (par voie de subventions). Cette solution n'est pas entièrement satisfaisante mais peut être mise en place assez

rapidement. La DAM va communiquer un calendrier pour la mise en place de ces deux mesures. A la fin juillet, nous n'avons pas de fait nouveau.

La FNAAM a déposé un dossier de **demande de subvention** à la Direction des Affaires Maritimes. En octobre ou novembre, nous proposerons aux différents présidents des associations de se réunir à Paris pour **un Conseil d'Administration** où nous pourrions définir nos problèmes, établir le déroulement et l'ordre du jour de notre prochain congrès à Brest en 2014. Il y a une demande de la part des associations pour une mise en commun des problèmes et des solutions trouvées séparément par chaque association. Reste à trouver le moyen pour le faire. En septembre, je pense que le site pourra prendre forme puisque nous avons un volontaire pour le créer. Le CA devrait être l'occasion de faire une mise au point.

**La situation de l'AGISM** nous inquiète beaucoup, à la suite de son endettement l'hôtel de Marseille est en vente, le conseil d'administration de l'ENIM a demandé à son directeur de vendre les hôtels lui appartenant. Que vont devenir les associations hébergées dans les hôtels gérés par l'AGIM et que vont devenir les emplois qu'elle prend à sa charge?

La FNAAM était présente aux journées de l'Observatoire des Droits des Marins à Nantes, avec le vice-président de Nantes-Accueil, nous avons présenté le fonctionnement des associations de Nantes et de Marseille et comment avait été préparé les arrêtés préfectoraux relatifs aux déplacements des marins dans nos ports.

La Société des **Œuvres de Mer** a tenu son conseil d'administration en juin, elle a été obligée de fermer et de vendre le foyer pour les personnes âgées qu'elle avait à Brest. Le taux d'occupation de certaines chambres et une mise aux normes des locaux a rendu obligatoire cette vente. Tant qu'elle n'est pas effectuée, la Société a des dettes importantes, elle a dû emprunter de l'argent et la subvention allouée aux associations d'accueil de marins cette année représente un effort important. A ce sujet, je rappelle que toute demande de subvention doit être accompagnée d'un article pour la publication annuelle. Je me suis engagé à ce que les retardataires le fassent le plus rapidement possible. Gérard PELEN.

## Les Réactions...

.

**Déception et ...ténacité :** Je fais partie du groupe de travail mis en place par le C.S.G.M. pour le financement pérenne de l'accueil des marins, et suis évidemment déçu qu'à sa réunion du 27 juin aucune formule de recouvrement n'ait été annoncée. Je donne dans ce FPA quelques exemples de ports où cela se passe sans problème. Après des années d'attente, il nous faut encore prendre patience, dans un climat, certes, plus favorable mais la situation financière de quelques foyers est toujours aussi critique et pose problèmes. Il est urgent que des réponses soient apportées. A Llorente.

**Impatience et Lassitude :** Affirmant récemment à un ami me demandant ce qu'il advenait de cette « arlésienne » que l'on appelait redevance (surtout ne jamais employé le mot taxe, il paraît que cela fait peur !... ) , je lui répondis que l'horizon semblait se dégager ...ce qui suscita un grand éclat de rire de mon ami qui me rappela la définition du mot horizon : « horizon, ligne imaginaire qui s'éloigne à mesure que l'on avance vers elle , sans jamais pouvoir l'atteindre ». Et telle semble être aujourd'hui notre situation. Certes les membres du Conseil supérieur semblent –au vu du dernier compte rendu- témoigner d'un certain optimisme, bien que nous ne percevions pas – nous autres de la base ! – la nature de ce dernier. En effet, il nous est dit que l'on progresse (bien), que tous les partenaires sont d'accord pour instaurer une redevance (bien), mais de quel montant (mystère)? , quelles sont les propositions faites par ledit Conseil (inconnues), quelles en sont les modalités (surprises !) ...nous sommes dans l'ignorance totale ! . Cependant, les contacts que nous avons avec le Ministère nous confirment la volonté du Ministre de solutionner rapidement cette question, volonté que nous partageons ...Le principe de la création d'une redevance semble acquis ....Ne perdons donc pas espoir ...Lors du congrès de la FAAM à St-Nazaire, en octobre dernier, nous avons émis des réserves quant à l'écoute qu'aurait ce conseil, censé nous représenter. Neuf mois après et deux réunions plus tard, pouvons-nous conclure que les travaux sont clos et qu'il ne reste plus qu'à attendre la décision du ministère ? Nous l'ignorons. Et pourtant, il nous suffit de regarder ce qui se pratique dans d'autres pays : à cet égard la lecture de la revue ISWAN de mai dernier est éclairante : en application de la Convention 163 et cela depuis 2002 la Roumanie qui a ratifié cette convention a défini par la loi un barème simple en fonction du tonnage, et les armateurs depuis 2005 paient à 100% cette taxe qui varie de 40 euros à 100 euros ... Je vous invite à lire cet article qui s'avère intéressant. Nous sommes las d'entendre les bonnes intentions émises par les uns et les autres qui décident de notre sort et se satisfont de bonnes paroles, qui ne sont souvent que... des paroles : les foyers d'accueil ne sont pas des concepts abstraits, ce sont des réalités que

chacun d'entre nous affronte avec ses convictions et ses moyens si modestes soient- ils ...La question posée est : veut- on vraiment trouver une solution à notre financement, à notre survie ? Pour nous Rochelais, l'absence de décisions a pour conséquence immédiate la fin du contrat d'un de nos salariés (au 1<sup>er</sup> septembre prochain) qui donne entière satisfaction à l'Association. Si cela se produit, ce sera la mise en cause de notre fonctionnement, une réduction importante du temps d'accueil des marins (moins 24 heures par semaine dont la fermeture le dimanche), et bien entendu le recrutement d'un nouveau emploi aidé, avec tous les aléas que cela comporte. Alors, faut- il recommencer éternellement des recrutements temporaires, continuer à s'investir sans résultat probants, « galérer », pour trouver des subventions et quémander quelques menues monnaies pour terminer les fins de mois ? Le sentiment général est un sentiment de lassitude... et pourtant la création d'une redevance ne coûtera pas un centime à l'Etat, et la modicité des sommes demandées –de l'avis de tous -est ridicule par rapport aux frais de quais généralement perçus. En ce qui nous concerne, nous avons des projets, mais nous n'avons pas le cœur d'en parler. Aujourd'hui, notre priorité est avant tout de sauver l'emploi de notre salarié. Pour ce faire, nous sollicitons tous les éventuels partenaires (l'Agism en fait partie, mais à ce jour, ses responsables n'ont pas encore trouvé le temps de répondre à notre demande de ...début juin !) qui ont une fibre sociale (il y en a) et qui apprécient notre action. Nous sommes loin de ceux qui se réfugient derrière des paroles lénifiantes, pleines de bonnes intentions ou de bons sentiments, mais ne consentent aucun effort pour trouver des solutions. Alors nous avons décidé de ne compter que sur nous-mêmes : c'est ainsi que nous avons mobilisé nos parlementaires, remis un dossier au Ministre, et repris nos contacts avec toutes les personnes convaincues du bien fondé de notre rôle social... et ils sont nombreux ... Vous l'avez compris, pour nous la lenteur de ce dossier, le peu d'informations quant aux arguments développés et aux modalités proposées, l'urgence d'une décision qui tarde à venir, génèrent à la fois impatience et lassitude ... mais peut être aujourd'hui serons nous enfin entendus ? Jean Munier

## Journées d'études de l'Observatoire des Droits des Marins.

Se sont déroulées les 27 et 28 juin et ont envisagé divers aspects du travail+ maritime international, le bien-être des gens de mer en escale et diverses actualisations. Véronique Aubert, que je remercie, a bien voulu m'en faire un compte rendu que je reporte faute de place au prochain numéro . A.LI.

### International

**ISWAN** a confié au Dr Olivia Swift, de l'Institut Maritime de Recherche de Greenwich, une étude financée par ITF sur les Contributions portuaires et le financement durable du Bien Etre des marins une étude soutenue par ITF. Voici quelques exemples :

Ports		Montant	Organisme portuaire	Remarques
Kandal (Inde)	Oblig.	20US\$ inclus dans droits de port perçus par le port..	C.B.E 1	Clairance départ donnée après paiement droits port
Marsden Point (Nouvelle Zélande)	N	Circulation piétonne interdite sur le terminal. Le port finance un minibus et paie le chauffeur fourni par le foyer. Sommes collectés par le port	MTS Missions to Seafarers.	Le navire paie des droits par ½ jour d'escale. Allocation mensuelle au Centre suivant nombre navires
Bremerhaven	Volont	0.25€ par 100 tonnes de Jauge brute, soit environ 200€ pour un conteneur, limité à 90.000TJbt et 6 escales par an.	Deusche Seemanns/ Mission (D.S.M.)	Sommes collectées par le port et remises au D.S.M. Environ 275K € an.
Baltimore	V	110 US\$ par navire Sommes collectées par appel des centres d'accueil	Stella Maris Baltimore...2	Payé par 65% des navires
Tees & Hartlepool (UK)	V	Suivant tonnage entre 5 et 25£ Sommes collectées par le port.	D.S.M. M.T.S. A.O.S.3	Payé par 95% des nav.

1 Conseil Portuaire de Bien Etre 2) Baltimore International Seafarers' Center 3 Apostolat de la Mer. Pour ceux qui n'ont pas encore reçu ce document, ils peuvent s'adresser à [iswan@iswan.org.uk](mailto:iswan@iswan.org.uk)

### Nouvelles des ports

**Dunkerque :** La Commission portuaire de bien être des gens de mer du port de Dunkerque s'est réunie le 20 juin sous la présidence du nouveau Directeur de la DDTM du Nord, M.Emmanuel Gilbert. Après approbation du CR de la réunion du 7 février 2012, la Secrétaire présente le rapport d'activité de 2012 joint à la convocation. Le représentant des autorités portuaires signale la présence à Dunkerque d'un consulat de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord. Un des sujets à l'ordre du jour de cette réunion étant les limites de sortie des marins non européens en escale dans les ports de Dunkerque, deux représentants de la PAF sont présents. Le représentant d'ITF déplore le caractère restrictif de cette réglementation, celui de l'ALAM souhaite que le périmètre de sortie soit élargi aux communes touristiques voisines, Hondshoote, Bergues. Il est rappelé que la loi indienne autorise la présence à bord des familles. Celles-ci qui sont munies de passeport avec visa peuvent profiter de l'escale de Dunkerque pour visiter Paris mais leurs époux ne peuvent les accompagner, faute de visa, le représentant de la PAF indiquant que ceux-ci ne sont accordées que de manière exceptionnelle et dans délais rapides que pour des relèves d'équipage, voire des rapatriements d'urgence. Le représentant des agents maritimes confirme la qualité des relations et du travail d'accueil des associations. Il est décidé procéder à l'échange des comptes rendus du Conseil de Bien Etre portuaire et de la Commission Portuaire de Bien Etre. A.LI

**Le Havre :** Le monde associatif est riche de rencontres, au niveau local tout d'abord grâce aux liens tissés avec les adhérents et les partenaires de la place portuaire, mais aussi avec les collègues étrangers au cours de visites de Seamen's club d'autres ports européens. L'observation et l'analyse de ce qui se fait ailleurs sont toujours

enrichissantes et génératrices de projets. J'ai ainsi choisi de me rendre à Hambourg et Southampton pour y visiter les clubs locaux. Quel que soit le lieu l'objectif est identique : créer une ambiance chaleureuse pour accueillir les marins. Il est intéressant de souligner que les gestionnaires locaux sont heureux de recevoir un homologue

étranger avec lequel ils peuvent partager ressenti et expérience. On retrouve toujours beaucoup de similitudes, tant dans l'organisation de l'activité gérée par bénévoles et salariés, que dans les services proposés aux marins dont les besoins restent finalement les mêmes quel que soit le port d'escale sur la planète terre. La rêverie n'étant pas interdite, les heures oisives passées dans un avion au-dessus des nuages pour visiter les ports voisins permettent de laisser son imagination franchir les frontières du présent et penser aux « marins » de l'espace qui un jour assureront les relations commerciales avec Mars et dont il faudra assurer l'accueil au cours de leur escale, dans le cadre de budgets serrés par une concurrence toujours omniprésente... Outre les questions de budget la similitude réside dans le temps passé à bord pour se rendre sur la planète rouge qui est, peu ou prou, la durée d'un embarquement d'un marin philippin. Le dénominateur commun de toute activité est bien d'évaluer les besoins et la capacité à boucler les budgets. Vérité partagée par-delà la Manche et le Rhin...Les solutions adoptées ici ou là sont génératrices d'espoir et d'imagination, notamment le foyer d'Hambourg qui a été élu meilleur Seamen's club du monde en

**Rouen :** Et oui, le premier semestre est terminé et le temps des vacances venu. A Rouen, l'optimisme n'est pas de rigueur; nous constatons une baisse importante d'activité. Certains soirs sont très tristes (3 marins voire 0) et ce, compte tenu des temps d'escales de plus en plus courts Néanmoins, nos charges fixes courent (salariés, frais d'essence.....) Nous sommes en cours d'établissement du bilan comptable du 1er semestre. En matière de contributions volontaires nous percevons 35 euros pour le tramping et 20 euros pour les lignes régulières, mais certains agents refusent d'inclure ce coût aux frais d'escale arguant la concurrence. Néanmoins, l'USAAR soutient notre activité face aux récalcitrants. Nos locaux très chaleureux avec le jardin et la chapelle nécessitent des travaux d'entretien importants. Nous avons fait les travaux d'urgence sur les chéneaux pour 6600 euros mais il nous reste à trouver 12000 euros pour la toiture de la chapelle. La Mairie de Rouen nous a alloué 2000 euros pour les travaux d'urgence. A ce jour, pour le fonctionnement 2013, nous avons obtenu une subvention de 3000 euros de la mairie de Rouen. Nous avons déposé une demande de subvention auprès du Grand Port Maritime de Rouen(GPMR) et sommes en attente d'une réponse. A noter que le GPMR nous prête deux places de stationnement pour nos bus. MTS nous a

2011. Il est des fondamentaux : rendre le lieu à la fois accueillant et fonctionnel, lui donner une ambiance terrestre pour bipèdes à culture maritime, mettre à disposition des services gratuits ou à moindre coût. Ces cocons portuaires sont avant tout des lieux de passage. Le but est de donner aux visiteurs d'un jour non seulement l'hospitalité du moment, mais aussi le sentiment que lors d'une future escale ils y retrouveront une ambiance conviviale et compréhensive qui leur fera apprécier le séjour au port. Personnellement, il me tarde de revoir mes amis allemands et anglais dont j'ai apprécié l'accueil et la disponibilité. Au Havre, toute l'équipe reste mobilisée pour assurer le présent et préparer l'avenir. Le foyer ouvre dorénavant 1 heure plus tôt afin de répondre à la demande des marins dont les escales se concentrent sur une plage horaire diurne, principalement pour l'activité conteneurs. La pérennité du financement reste toujours la pierre d'achoppement, bien que la dynamique créée par la commission portuaire de bien-être ait suscité solidarité et intérêt pour l'accueil des marins. Cependant les turbulences que traverse notre hébergeur nous font craindre quelques trous d'air pour l'avenir...Ronan DOLAIN

versé 6782 euros au titre de l'utilisation des locaux (logement qui auparavant était occupé par un Pasteur). Compte tenu de la baisse d'activité, nous avons tenté des essais d'ouverture différentes (plages horaires plus larges vendredi, samedi et dimanche).Le résultat n'a pas été concluant. Nous allons réitérer l'essai et éventuellement tenter une ouverture supplémentaire le lundi ou le mardi nos jours de fermeture actuels. Nous avons modifié les statuts de l'association afin de pouvoir envisager une coprésidence .La situation sera régularisée en Septembre. Comme nous tous, nous employons des personnes en contrats aidés .nous sommes confrontés à la baisse de l'aide financière mais également à la complexité des démarches pour les renouvellements des contrats et de fait la continuité de notre action. Par ailleurs, lors des nouveaux recrutements, nous éprouvons des difficultés à trouver des personnes motivées et sérieuses. Nous réfléchissons à l'opportunité d'équiper les bus de téléphones portables, en effet, vue l'étendue des quais (20km sur 2 rives) notre VHF n'est pas assez puissante (il conviendrait d'installer un nouveau relai sur les hauteurs de Rouen.....). Concernant le CBE, M. Dufumier (Directeur des territoires et de la mer) est parti vers de nouvelles fonctions. Nous attendons son remplaçant en espérant qu'il sera aussi moteur pour l'activité de notre Association.



L'arrêté délimitant la descente à terre des marins a été publié le 30 05 13 concernant la Seine Maritime. Bon courage à tous et bonnes vacances.

René et Marie Pierre.

**St Malo :** Nous avons donc commencé nos activités le 4 février 2013 sur le pôle de Saint Malo. Nous avons accueilli 330 marins au 15 mai et 435 au 20 juillet. Nous avons donc démarré à un bon rythme puis nous avons ralenti les mois de juin et juillet : très nette baisse de bateaux et des marins au foyer ; une baisse encore plus forte du chiffre d'affaire. Nous avons changé plus de 500 dollars mensuellement au début pour tomber à 0 en juin et juillet. Problème des cartes sim : nous avons des cartes Lebara qui se vendaient bien au début et beaucoup moins maintenant. On nous a souvent demandé des cartes Ivitta, nous aimerions en savoir plus sur ces cartes et éventuellement en acheter. Nous aimerions également en savoir plus sur les tours Eiffel qui paraît-il se vendent bien. Nous n'avons toujours pas embauché de permanent et nous hésitons à le faire avec le peu de marins à fréquenter notre foyer et nous craignons que les finances ne suivent pas. Nous avons également des doutes sur la possibilité d'être reconnus d'utilité nationale par le fisc d'Ille et Vilaine. Louis Trotin

**Brest :** Bonjour à tous, Nous avons peu communiqué dans les précédents bulletins, veuillez nous en excuser. Il se passe pourtant des choses aussi à Brest, où nous pensons déjà au congrès 2014 de la FNAAM puisque notre association aura l'honneur d'assurer son organisation. Nous ne nous priverons pas des conseils avisés et de l'expérience de l'équipe de Saint Nazaire qui nous a si bien reçu l'année dernière. Voici les dernières nouvelles:

-Dossier pôle social maritime: Pour ceux qui n'auraient plus en mémoire les épisodes précédents, Rappelons que notre association va, fin2014 /début 2015 pouvoir s'installer dans de nouveaux locaux plus vastes et très proches de l'implantation actuelle. Ceci grâce à la Région Bretagne autorité portuaire – qui est en train de créer sur le port de commerce un Pôle Social Maritime dans un bâtiment de plain-pied à rénover( l'ancien bâtiment des dockers) qui recevra le Service social maritime, la Touline et donc aussi le Seamen's club. Nous gagnerons en confort d'accueil en passant de 35 m<sup>2</sup> à 130 m<sup>2</sup> avec de surcroît une terrasse extérieure de 30m<sup>2</sup>. Notre bureau s'implique fortement sur ce dossier avec comme objectif la satisfaction des besoins des marins, et nous sommes les mieux placés pour les connaître. Dans un tel dossier, la concertation avec le maître d'ouvrage, la compréhension des contraintes de chacun et la confiance mutuelle sont primordiales. Ces nouveaux locaux pourront très vraisemblablement constituer une référence de ce que peut réaliser matériellement une autorité portuaire en faveur de l'accueil des marins. Sans tarder, il nous faudra solliciter les subventions nécessaires pour financer l'achat de nouveau mobilier (ITF notamment)

-Formation de visiteur de navire: Nous avons depuis plus d'un an le projet de mettre en place une session de formation de visiteur de navire selon le standard ICSW (désormais ISWAN - International Safaris' Effare and Assistance Network). La session animée par Jill Simpson, formatrice spécialisée, merci à Jill d'être venue jusqu'à nous – s'est déroulée durant le WE des 1er et 2 juin. Alain, notre salarié et onze bénévoles ont suivi avec un grand intérêt ce stage très instructif principalement axé sur la connaissance du milieu maritime la sécurité et la sûreté. Tous les stagiaires ont été attentifs et brillamment reçus à l'examen final.

-Visite de Roger Harris, directeur exécutif d'ISWAN. De passage à Brest à l'occasion d'un symposium international sur la médecine maritime, Roger Harris nous a fait l'honneur de sa visite le 6 juin. Autour d'un coquetèlè, offert par l'hôtel des Gens de mer auquel étaient conviés les bénévoles et le permanent salarié, ainsi que les marins présents au club ce jour-là, nous avons pu faire sa connaissance et échanger avec lui sur des sujets d'actualité

- Reportage de France Culture courant juin, nous avons été sollicités par un journaliste de France Culture en vue d'un reportage sur l'accueil des marins. Avec comme souhait de la production qu'il s'agisse de marins francophones. Nous avons donc fait en sorte que ce journaliste puisse rencontrer des marins malgaches du navire câblier "RAYMOND CROZE" d'Orange. Ce reportage de 26 minutes a été diffusé sur France Culture le 26 juin au cours de l'émission "Les Pieds sur terre". Il est accessible via notre site internet dans la rubrique actualités du sésame club <http://seamensclub-brest.fr/blog/>

- Inquiétudes sur le devenir de l'AGISM : Comme beaucoup, nous sommes très inquiets sur le devenir de l'AGISM, placée en redressement judiciaire. Nous n'avons plus de soutien financier de l'AGISM depuis le 3ème trimestre de 2012. L'hôtel de son côté nous aide comme il le peut. Thierry BEISSER, Vice Président

L

**orient :** A Marin'accueil Lorient, nous avons fêté nos 25 ans le 14 juin dernier; l'occasion de rencontrer nos adhérents, quelques portuaires, nos bénévoles, nos élus, notre député et nos marins qui ont eu la chance de participer à cette belle fête; Nous avons 3 nouveaux bénévoles : Nicole, Jocelyne & Christian. La fréquentation du foyer est bonne. Beaucoup de difficultés avec nos cartes Sim Lear .Nos commerciaux ont été licenciés .Pendant plus d'un mois sans contact & sans livraison.. C'est aujourd'hui résolu; nous proposons donc Lebara & Ivitta à nos marins. Nous avons signé, en janvier dernier, une convention qui propose aux armateurs de participer au fonctionnement de Marin 'accueil sur la base du volontariat : . 25 € / navire - 100 m et 35 € / navire + 100 m. A ce jour, nous avons 1100 € de volontariat ait (!) . A peine la moitié des navires... sur un budget de 60 000 € annuels, il en reste à trouver. La commission de bien être portuaire se réunira, pour la première fois en 2013, en septembre. Nous avons organisé une réunion sur l'accueil des paquebots : office du tourisme, cci, région, Lorient agglomération et nous afin d'améliorer les escales. Le prochain arrive le 19/07, nous verrons si cela a été utile. Nous

avons fait une demande de reconnaissance d'utilité générale : refusés. Appel : rejeté. Le ministre, via notre député, nous conseille de faire la demande d'utilité publique sauf que nous n'avons ni 200 adhérents ni 46 000 € de ressources propres. Le cabinet de Gwen dal Rouillarde pense donc au mécénat pour notre foyer: réflexion. Bref, c'est un bien triste constat; dans un bilan interne, de voir tout ce temps passé à gratter du papier et à mendier pendant des années : du temps qui, à la base est réservé aux marins .Vous l'aurez compris, je suis lasse de cette situation qui nous fait croire que les choses avancent et en résumé, nous y sommes depuis 20 ans. J'ai aussi une suggestion: je souhaiterais réunir 1 fois / an les salariés des foyers. Les rencontres tous les deux ans ne nous permettent pas de nous connaître puisque peu d'entre nous y sont présents. Dans un souci de qualité d'accueil et d'échanges, je pense que c'est essentiel. Je peux organiser la première à Lorient pour octobre. En attendant, retrouvez nous sur Facebook: seamensclublorientfrance. bonnes vacances à tous. Amicalement, Emmanuelle Trocadéro

**Marine Accueil Loire - St Nazaire :** La suite du congrès de 2012 fait toujours son « effet », nous avons, régulièrement des réunions/contacts avec le **Grand Port Maritime Nantes/St Nazaire** ainsi qu'avec la Commission Portuaire locale qui s'intéresse de près à l'action et au devenir des foyers locaux. Malgré une baisse de trafic, nous percevons, toujours, les subventions armateurs/consignataires/port. L'exposition « Seamen's Club » à St Nazaire fonctionne très bien, beaucoup de monde et de marins vont la visiter !! Des rencontres/débats ont été organisées dans notre local à la suite de visites de cette exposition, par des groupes, bons contacts et pas mal de questions sur le fonctionnement de notre association et... 3 bénévoles en plus !!!) Constat : l'accueil des marins dans le port est méconnu !! Nous organisons, avec le **Conseil de Bien Etre** et, la participation financière de : C.B.E., Ville de St Nazaire, Pilotage, M.A.L.l'association « Les 7 Soleils » TINTIN, notre « Journée à la rencontre des marins en escale » à St Nazaire, Quai du Commerce de 10h à 17h le 3 Août 2013, et en parallèle avec l'exposition. Nous avons participé aux 2 journées organisées à Nantes (sur le même thème : l'accueil des marins en escale) par **Nantes Port Accueil** les 8 et 9 juin derniers, super !! Bonne ambiance, nombreuses visites et, le tout, à côté du Maillé – Brézé qui fêtait ses 20 ans au quai de La Fosse à Nantes, les personnalités présentent à cette occasion, nous ont rendu visite (y compris le Préfet !!) Nous avons été au congrès de l'Observatoire du Droit des Marins organisés les : 27 et 28 juin derniers à Nantes, très intéressant et passionnant, aux niveaux rencontres, débats et informations. L'activité continue, des chantiers de réparations navales vont prendre de l'ampleur dans les bassins de St Nazaire, ce qui implique que nous aurons des marins qui resteront, quelques temps, en notre compagnie !! Cela dit, le navire « ZORTURK » est TOUJOURS présent, même si nous ne voyons, qu'épisodiquement, les marins (2), nous suivons la situation de près. Comme vous pouvez le constater, l'accueil des marins dans notre région, évolue et, nous espérons de même pour tous !! Marie-Christine Le Nay

**Port la Nouvelle :** Il faut vraiment s'armer de courage pour arriver à nous faire respecter et que nos requêtes puissent aboutir : et pourtant elles n'ont pour mission que de donner confiance à ceux qui travaillent dans le domaine maritime. . En pièces jointes, ce sont les éléments sélectionnés et rédigés pour le deuxième trimestre. . 1° formation : 8 d'entre nous (chauffeurs, secrétaire et présidente) avons participé à une session de formation (ISPS) organisée par la CCI ... 2° réception : le compte rendu et le bilan du débat public concernant le projet d'extension de Port la Nouvelle nous ont été adressés...3° perfectionnement : la secrétaire se perfectionne en anglais en conduite pour la navette et est de remplacer un chauffeur. 4° accueil : la responsable du Seamen's Club de Rouen nous a rendu visite, elle va nous adresser des

informations concernant le change des dollars et la construction des cabines téléphoniques à l'intérieur du foyer. .5° Rendez-vous : le 23 juillet la sous-préfète de l'Aude nous accorde un rendez-vous ...

6° Création de notre site internet : grâce à Nathalie, Jean Pierre, Martine et Michel.

Mois	Nbre marins	Internet	Cartes tél.	Boissons	Vêtements	total
Janvier	58	47,00	38,50	76,50	28,00	182,00
Février	71	45,00	36,00	92,00	80,50	253,50
Mars	50	28,00	00,00	42,00	15,00	85,00
Avril	73	39,00	40,50	69,50	50,00	199,00
Mai	71	46,00	76,00	70,00	54,00	188,00
Juin	30	14,00	28,50	28,50	52,00	99,50

Il s'agit de nos statistiques et des petits événements qui nous permettent de garder le cap. Cordialement, à bientôt. Martine

**Port de Bouc** : Un grand bonjour de Port de Bouc où ça roule un peu mieux globalement. Notre équipe de salariés et des bénévoles toujours aussi dédiés assure une fréquentation forte et régulière à Port de Bouc avec une satisfaction accrue des marins grâce à l'installation d'un système Wi-Fi plus stable et performant et la performance des cartes SIM invitât. C'est plus difficile à Port St Louis sur le terminal conteneurs où le port est maintenant coupé en deux ; rendant le foyer inaccessible à pied pour les marins de plus que la moitié des navires. L'intransigeance des opérateurs, sous prétexte de ISPS, proscriit toute solution à ce problème et nous laisse seulement la solution de transport ; or nous n'avons ni le personnel ni un véhicule pour assurer ce service. ITF nous a refusé une subvention pour remplacement d'un véhicule avec le moteur cassé. Nous avons pu renouveler le CAE d'un de nos conducteurs et le deuxième nous avons transformé en Emploi d'Avenir. Pour nous aider pendant l'été nous accueillons deux stagiaires **Jésuites** ; Vinoy de l'Inde en juillet et Hervé de Croatie en août. En plus de l'aide qu'ils nous apportent au niveau de l'accueil nous profitons de l'opportunité d'apprendre plus sur les besoins et attentes de leurs compatriotes marins. Financièrement l'association tourne un peu plus rond ; surtout par rapport à 2012 qui nous a laissé avec un fort **déficit du**, notamment, aux départs de salariés. C'est quand-même limite mais nous avons alors plus d'espoir de survivre pour célébrer la mise en place d'une redevance obligatoire. Bon courage à vous tous ! Amitiés, James et tout le monde à Port de Bouc.

**MARSEILLE** : En mars 2010, la direction du Port de Marseille-Fos nous informait que le foyer d'accueil situé dans la gare maritime allait être restitué aux compagnies maritimes qui gèrent la gare, COSTA et MSC. Après de multiples réunions avec les différents services du port et entre nous, nous avons pu proposer un projet basé sur une idée d'Arnaud de BOISSIEU .Le port a confié ce projet à un architecte qui avec des modules d'ALGECO a fourni un plan final très proche de nos désirs. Situé au poste 162, c'est-à-dire au bout du quai où sont amarrés les paquebots le chantier a démarré au début de l'année pour une livraison en juin. Construit avec des matériaux de qualité, le nouveau foyer est spacieux et fonctionnel. Le réseau informatique est tout câblé ainsi que les prises téléphoniques, tous les locaux sont climatisés. La terrasse à l'abri du mistral est ombragée. Nous avons pu effectuer le déménagement nous-mêmes avec de nombreux bénévoles et nos véhicules ; le point le plus délicat a été le billard avec son ardoise, lourde, fragile et sans prise. Grâce à deux dons exceptionnels, un de la Mission de la Mer et l'autre de la Mission Suisse pour les Marins, nous avons pu acheter du matériel, des étagères, du mobilier pour l'intérieur et l'extérieur. Une société de distribution de boissons a installé à ses frais un distributeur de boissons chaudes, d'eau chaude et froide; elle se rétribue avec les consommations et nous donne une rétribution à partir d'un certain chiffre d'affaire semestriel. Avec les deux salariées que nous avons pu embaucher et les bénévoles le foyer fonctionne à la satisfaction de tous depuis plus d'un mois. Pour le moment le seul problème est une baisse très nette de la fréquentation car pour les membres d'équipage de certains bateaux, ceux qui venaient le plus régulièrement, il faut marcher entre 10 et 15 minutes pour venir jusqu'au foyer. Le très gros souci que nous avons actuellement est l'avenir du foyer situé rue de Forbin, dans l'Hôtel Les Gens de Mer. L'AGISM ayant de très gros soucis financiers a mis en vente l'hôtel. Si comme l'a dit le président QUERE lors du dernier conseil d'administration, l'AGISM reconstruit ou reprend un hôtel, nous pourrions espérer avoir un foyer dans ce nouvel établissement. La période transitoire restant toujours une totale inconnue. G.P.